Plus de 87 % des jeunes accèdent au niveau IV de formation en 2011, dont plus de 30 % dans la voie professionnelle.

L'écart entre les filles et les garçons a été gommé par la réforme de la voie professionnelle.

> vec une progression annuelle de plus de 4 points Aà la fin des années 1980, le taux d'accès au niveau IV de formation est passé de 34 % en 1980 à 71 % en 1994 (toutes voies de formation comprises) grâce à une nette baisse des redoublements en première provoquant un afflux d'élèves en terminale. Le taux s'est ensuite stabilisé autour de 69 %. Depuis 2008, il remonte légèrement à 71,7 % en 2009, puis beaucoup plus nettement en 2010 et 2011, suite à la réforme de la voie professionnelle : 79,1 % en 2010 puis 87,3 % en 2011. Il gagne plus de 15 points en deux ans sur l'ensemble de la France métropolitaine et des Dom, hors Mayotte.

> Pour les seuls établissements sous tutelle de l'éducation nationale, le taux d'accès a culminé à près de 68 % en 1994, pour redescendre ensuite autour de 62 % au début des années 2000. Depuis 2008, et plus particulièrement en 2009 et 2010, le taux a fortement augmenté. En 2010, il est de 71,2 % (+ 7,3 points par rapport à 2009). La proportion de jeunes parvenant au niveau IV par d'autres voies de formation (agriculture et apprentissage) a progressé de manière régulière au cours des années 1990. Le taux d'accès au niveau IV des formations agricoles s'est stabilisé ensuite entre 2,5 et 2,7 %. En 2011, sous l'effet de la réforme de la voie professionnelle, il a augmenté de 1,5 point. Depuis 2005, au sein de l'apprentissage, le taux d'accès augmente pour atteindre 5,4 % en 2010 et 5,6 % en 2011¹.

> Après avoir dépassé 40 % à la rentrée 1994, le taux d'accès par la voie générale s'est stabilisé autour de 34 % de 1997 à 2003. Depuis, il progresse régulièrement et, avec une valeur de 38,5 % en 2011, il a gagné 5 points par rapport à 2003. Parallèlement, la filière technolo-

gique, qui avait vu son importance augmenter jusqu'en 2000 pour approcher 22 %, s'est depuis tassée de manière continue: 17,1 % en 2011 contre 21,7 % en 2000. Enfin, la progression de la voie professionnelle, forte jusqu'en 1998, puis stabilisée avec un taux proche de 14 %, a repris en 2005, notamment grâce au développement des préparations au baccalauréat et au brevet professionnels par l'apprentissage. La généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans est responsable de la forte augmentation actuelle : le taux d'accès atteint 31,6 % en 2011 (+13,8 points par rapport à 2009). En 2011, les garçons parviennent autant au niveau IV de formation que les filles alors que jusqu'en 2010, les filles y parvenaient plus souvent. L'écart en faveur des filles perdure dans les filières générale (11,3 points) et technologique (2,3 points). Pour la filière professionnelle, l'avantage en faveur des garçons a plus que doublé entre 2010 et 2011, où il atteint presque 13 points. Entre 2000 et 2010, l'écart global s'est réduit de 12 à 7 points. Cela tient à une progression un peu plus importante pour les garçons de l'accès aux terminales générales (+ 3,9 points contre + 2,2 pour les filles) et professionnelles (+8,9 contre +6,3) et une baisse moins importante de l'accès par la voie technologique (- 2,5 contre - 3,5). On observe une évolution inverse, mais de faible ampleur, pour l'accès au niveau IV par l'enseignement agricole: entre 2000 et 2010, il progresse de 2,3 % à 2,8 % pour les filles, alors qu'il diminue de 3,1 % à 2,4 % pour les garçons. En 2011, l'important essor de la voie professionnelle bénéficie plus aux garçons qu'aux filles, que ce soit par la voie scolaire (ministères chargés de l'éducation nationale ou de l'agriculture) ou par l'apprentissage.

Les niveaux de formation regroupent des formations jugées de niveau de qualification comparable. Un élève inscrit au moins une fois dans une telle formation est dit avoir atteint le niveau correspondant. Pour l'accès au niveau IV, sont comptabilisés les élèves entrant en terminale générale, technologique ou professionnelle (y compris brevet professionnel), ainsi que les apprentis en dernière année de préparation au baccalauréat ou au brevet professionnel.

Le taux d'accès au niveau IV de formation rapporte le nombre d'élèves parvenant pour la première fois à ce niveau par année de naissance, à l'effectif des générations auxquelles ils appartiennent. L'indicateur présenté ici, dit taux conjoncturel ou transversal, est la somme de ces taux élémentaires par âge pour la même rentrée scolaire. Il est donc différent de la part d'une génération accédant au niveau considéré, qui est la somme pour toutes les rentrées scolaires des mêmes taux élémentaires pour cette génération.

Le taux d'accès au niveau IV de formation ne doit pas être confondu avec le taux de réussite au baccalauréat, ni avec la proportion de bacheliers dans une génération, qui est présentée dans l'indicateur 24.

1. Le taux d'accès au niveau IV de formation par apprentissage en 2011 est calculé à partir d'une estimation des entrants dans ce niveau. La réforme de la voie professionnelle perturbe les flux d'apprentis et introduit un biais dans cette estimation en 2011. Ainsi, pour l'apprentissage, le taux d'accès au niveau IV de formation est sous-estimé

Sources: MEN-MESR-DEPP, ministère de l'agriculture, Insee Champ: France métropolitaine. France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public et privé

L'accès au niveau IV de formation

01 Taux d'accès au niveau IV de formation

(toutes formations initiales comprises)

France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public et privé

		1101100	ou opo			ajotto, pak	oc p
	France métro.		France métropolitaine + Dom hors Mayotte				
	1980-81	1990-91	2000-01	2008-09	2009-10p	2010-11p	2010-12p
Filière générale	22,1	33,4	34,1	35,6	36,1	37,2	38,5
Filière technologique	11,9	17,6	21,7	17,9	17,7	17,6	17,1
Filière professionnelle	0,0	5,0	14,0	16,8	17,8	24,3	31,6*
Ensemble	34,0	56,0	69,8	70,3	71,7	79,1	87,3*
MEN	33,0	54,0	63,4	63,1	63,9	71,2	77,6
Agriculture	1,0	1,4	2,7	2,5	2,6	2,6	4,1
Apprentissage	0,0	0,6	3,7	4,7	5,2	5,4	5,6*
* Chiffun handa annum antimation annum at la famortian annum tionan							

* Chiffres basés sur une estimation concernant la formation par apprentissage. Note : série calculée à partir de l'année 2008-2009 en utilisant les estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement. Les données sont définitives jusqu'en 2008-2009, provisoires ensuite.

03 Taux d'accès au niveau IV, selon la filière et le sexe

France métropolitaine + Dom hors Mayotte, rentrée scolaire 2011

	Filles	Garçons	Ensemble			
Général	44,3	33,0	38,5			
Technologique	18,3	16,0	17,1			
Professionnel*	25,0	37,9	31,6			
Ensemble*	87,6	87,0	87,3			

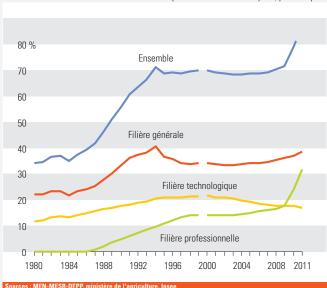
^{*} Chiffres basés sur une estimation concernant la formation par apprentissage.

Sources : MEN-MESR-DEPP, ministère de l'agriculture, Insee

02 Évolution du taux d'accès au niveau IV de formation de 1980 à 2011

(toutes formations initiales comprises)





04 Évolution du taux d'accès au niveau IV selon le sexe de 1999 à 2011

France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public et privé

